



Institut Français d'Hypnose

Ses buts sont de réaliser des activités en rapport avec la pratique thérapeutique de l'hypnose et des formations s'adressant à des professionnels de la santé : médecins généralistes et spécialistes (psychiatres, anesthésistes etc.), psychologues, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes etc.

Création et objectifs

L'Institut Français d'Hypnose a été créé en 1990 dans l'objectif de réaliser différentes activités en rapport avec la pratique thérapeutique de l'hypnose et tout particulièrement de réaliser des formations s'adressant à des professionnels de la santé : médecins généralistes et spécialistes (psychiatres, anesthésistes etc.), psychologues, chirurgiens-dentistes, kinésithérapeutes etc.

Cette création s'est faite à l'issue d'une période de 10 ans d'enseignement dans le cadre du G.E.A.M.H. (Groupement pour l'Etude et les Applications Médicales de l'Hypnose) sous la direction du Dr Léon Chertok et de Didier Michaux.

L'organisation de l'IFH a été réalisée par Didier Michaux en faisant une sélection d'enseignants ayant des orientations différentes et complémentaires et expérimentés au niveau clinique.

Activités

Actuellement l'IFH organise deux formations longues : l'une à la pratique de l'hypnose en psychothérapie (réfèrent : Didier Michaux et Isabelle Ignace), l'autre à la pratique de l'hypnose dans le traitement de la douleur, du stress et des maladies psychosomatiques (réfèrent : Yves Halfon).

Ces formations qui durent l'une trois ans et l'autre deux ans, selon l'orientation des stagiaires, constituent des compléments de formation. Leur financement est assuré soit de façon individuelle soit par le biais de la formation professionnelle continue (ANFH etc.) des établissements de santé.

Les enseignements sont réalisés par des professionnels de la santé (psychologues, psychiatres, anesthésistes-réanimateurs, médecins généralistes) utilisant l'hypnose dans leur pratique professionnelle.

L'IFH propose également des formations ciblées, sur des thèmes précis liés à l'usage de l'hypnose dans le cadre du soin et de la thérapie :

Dans ce cadre, une formation brève destinée à une pratique hospitalière a été mise au point en 2004. Depuis, cette formation est dispensée au sein de différents hôpitaux.

En 2008, l'IFH élabore une formation brève destinée aux chirurgiens-dentistes et aux stomatologues : l'hypnose en odontologie. Cette formation propose aux praticiens de se former à des techniques hypnotiques spécifiques facilitant la prise en charge de la douleur et du stress.